

DEPARTEMENT DU CALVADOS

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Canton de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

-----  
COMMUNE de MOULINS EN BESSIN

14740

Moulins en Bessin, le 20 Octobre 2020,

A

Mesdames, Messieurs les  
Conseillers (ères) Municipaux

Chers(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil Municipal de la commune de Moulins-en-Bessin se réunira à la Mairie (Martragny) le :

**Lundi 26 Octobre 2020 à 19 heures**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, les règles de sécurité sanitaire suivantes devront impérativement être respectées :

- distanciation sociale : en application de l'article 1<sup>er</sup> du décret 2020-860 du 10 juillet 2020, la configuration de la salle du Conseil Municipal nous contraint de limiter l'accueil du public à 5 personnes (espacement physique d'au moins un mètre entre deux personnes) ;
- le port du masque pour tous (élus et public) ;
- le lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique avant de remplir un bulletin de vote et l'utilisation d'un stylo personnel le cas échéant ;
- la manipulation par une seule personne des bulletins lors du dépouillement le cas échéant.

## ORDRE DU JOUR

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal de Moulins-en-Bessin du 12 octobre 2020.

1. Défense incendie à Cully : réalisation des travaux et demande d'APCR
2. Questions et informations diverses

Veillez agréer, Chers(es) Collègues, l'assurance de ma considération distinguée.